



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

CR réunion de comité du 07/03/2022 Réunion téléphonique

Présents : Mmes CACARD, DAUDIER, DEJEAN, MELZER, SCHOEN, TILLIARD
Mrs BERNIER, BONNET, JL. JACOPS, S. JACOPS

Absent excusé : M. TEDESCO

Début de réunion : 19H00.

Selon l'ordre du jour :

1 – Approbation du CR de réunion du 28/01/2022 : approuvé.

2-a – Candidature délégation Aquitaine :

La candidature de M. Jean-Marie DESPRÉS est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Le secrétaire enverra un courrier suivi à M. DESPRÉS, validant sa nomination de Délégué.
Sa prise de fonction sera effective à réception.

La trésorière préviendra le Crédit Lyonnais pour les modifications administratives. Elle fera parvenir le chéquier et la carte de dépôt de la délégation au nouveau Délégué.

Afin d'assurer la continuité des prévisions, les premières épreuves d'utilisation du calendrier 2022 seront gérées par Stéphanie MELZER et assurées, dès que possible, par le nouveau Délégué et son équipe.

Toute l'administration de la délégation devra se réaliser sur la G.Suite.

2-b - Candidature délégation Atlantique :

La candidature de Mme Françoise HILAIRE, est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Le secrétaire enverra un courrier suivi à Mme HILAIRE, validant sa nomination de Déléguée.
Sa prise de fonction sera effective à réception.

Nouvelles coordonnées // Tel : 07.57.47.81.21 // Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser
à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

La trésorière préviendra le Crédit Lyonnais pour les modifications administratives. Elle fera parvenir le chéquier et la carte de dépôt de la délégation à la nouvelle Déléguée.

Marie-Hélène DEJEAN contactera la nouvelle Déléguée afin de l'assister pour les tests d'utilisation.

Pour assurer la continuité des prévisions, les premières épreuves d'utilisation du calendrier 2022 seront gérées par Stéphanie MELZER et assurées, dès que possible, par la nouvelle Déléguée et son équipe.

Toute l'administration de la délégation devra se réaliser sur la G.Suite.

3-a – Avancement Revue 2021. :

Date prévisionnelle de diffusion :

Stéphanie MELZER synthétise et concentre certains textes trop évasifs afin de finaliser l'ensemble des fichiers de la Revue.

A la demande de l'éditrice, pour faciliter son travail, les textes doivent être basculés depuis la G Suite vers la Dropbox. Cela impose de les envoyer sur un support numérique intermédiaire pour finaliser la manœuvre et représente une tâche harassante avec une perte de temps énorme.

Les photos qui sont très lourdes en poids octet, ne pourront pas bénéficier de la même procédure et devront être récupérées sur la G.Suite.

3-b – Article sur le processus de la cotation 2/6 :

Un encart explicatif sur la « Feuille rose » -Feuille généalogique des sujets- est prévu dans la Revue 2021. Un complément concernant le processus de la cotation 2/6 sera réalisé.

3-c – Articles après décès de Mme Christiane LIMBORG et M. Pierre GONDELLE :

Des articles complets sont prévus pour la revue 2022.

Une Newsletter sera préparée et diffusée dans un délai approprié.

4 – Lettre M. FANUCCI :

Conformément aux statuts, le comité confirme sa décision.

Stéphanie MELZER rédigera et enverra une réponse à M. FANUCCI.

5 – Bilan financier 2021 et prévisionnel 2022 :

Ils sont tous deux validés après quelques ajouts en prévisionnel.

6 – Participation financière du Club pour les éleveurs Ukrainiens :

Nouvelles coordonnées // Tel : 07.57.47.81.21 // Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Une association -ATI Bordeaux- présidée par la présidente des Dogues de Bordeaux a la possibilité d'envoyer des quantités importantes de fournitures et nourritures pour les éleveurs sous affiliation Société Canine Ukrainienne.

Une participation de 1.000,00€ –destinée à compléter l'affrètement d'un transport vers l'Ukraine est décidée.

7-a – Coupe d'Europe Vp (remboursement engagement Mme THIAVILLE) :

Mme THIAVILLE avait engagé 2 Teckels à la Coupe d'Europe Vp qui s'est déroulée le 19/11/2021 en Hongrie.

Le montant des engagements était de 150,00€/Teckel.

Un de ses deux Teckels engagés, a réussi un 2^e prix.

Comme pour les Coupes de France SCC, un remboursement de 50% sera effectué pour le Teckel sur le podium, soit 75,00€.

7-b – Pour les Teckels engagés et présentés au CGA 2022, un remboursement de 50% sera effectué.

8 – Épreuve de quête au bois -St- modification du règlement et attribution d'un CACT :

Les modifications du règlement de l'épreuve St pour l'attribution d'un CACT, proposées par la commission utilisation, sont :

1 – Épreuve organisée dans un milieu ouvert.

2 – Pour être proposé au CACT, le Teckel doit obtenir un 1^{er} prix à l'épreuve St avec un minimum de 10 points au dressage sans zéro éliminatoire.

Et avoir obtenu préalablement :

a – 1^{er} prix à l'épreuve Schwhk ou Schwhk/40 ou SchwhkF ou SchwhkF/40
et 1^{er} prix à l'épreuve Sp/J ou Sp ou Spk/J ou Spk

ou

b – 1^{er} prix à l'épreuve S
et 1^{er} prix à l'épreuve Sp/J ou Sp ou Spk/J ou Spk

ou

c – 1^{er} prix à l'épreuve Sp/J ou Sp ou Spk/J ou Spk
et sigle Vp ou Vp/J ou VpoSp ou VpoSp/J

Après en avoir pris connaissance et discuté, le comité valide ces propositions.

Nouvelles coordonnées // Tel : 07.57.47.81.21 // Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser
à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Ce nouveau règlement sera présenté à la prochaine commission CTTCR du 15/03/2022, puis au Comité SCC pour validation avec application au 01/01/2023.

9 – Champion de travail -CHT- élargissement des conditions d'homologation :

Actuellement, Le Teckel doit obtenir 2 CACT en Vp ou VpoSp pour être proposé CHT.

La création d'un CA CT en St, multiplie les possibilités d'homologation.

La commission utilisation propose les nouvelles combinaisons suivantes :

a - 2 CACT en Vp ou VpoSp

ou

b – 1 CACT en Vp ou VpoSp **et** 1 CACT en St

ou

c - 2 CACT en St et le sigle Vp ou Vp/J ou VpoSp ou Vp oSp/J

Après en avoir pris connaissance et discuté, le comité valide ces propositions.

Ce nouveau règlement sera présenté à la prochaine commission CTTCR du 15/03/2022, puis au Comité SCC pour validation avec application au 01/01/2023.

10 – Trophée National Vp : budget, récompenses et tirage au sort :

Le dessin du Trophée a été réalisé conjointement par Stéphanie MELZER, Marie-Hélène DEJEAN.

Il s'agit d'un plat fabriqué spécialement avec le logo spécifique de l'épreuve Vp.

Son tarif est de 95€. Le tirage au sort, de 1 à 6, se fera avec des galets en bois d'un diamètre de 10 cm, avec fixation prévue au dos, reprenant le logo réalisé.

11 – Frais kilométriques juges et augmentation du prix des carburants :

Actuellement, le tarif défraiemment des juges officiant aux épreuves et manifestations CAT est de 0,30€/Km, entièrement à la charge des délégations organisatrices.

Avec les dernières conditions de circulation, ce tarif doit évoluer sous peine de refus de déplacement des juges.

Une réunion regroupant Jocelyne SCHOEN -notre trésorière-, Michel BONNET –juge conformité-, Marie-Hélène DEJEAN –juge utilisation- et un dernier juge hors comité –à définir-, va œuvrer afin de proposer rapidement une tarification raisonnable pour toutes les parties.

Nouvelles coordonnées // Tel : 07.57.47.81.21 // Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

12 – Protection des sigles de travail et tests du Club :

Une réflexion est lancée et des solutions seront recherchées. Stéphanie MELZER doit synthétiser les différentes possibilités.

13 – Juges formateurs : Mme DUPOUY et M. BONNET :

La nomination de ces 2 juges de conformité au standard au rang de juge formateur est validée à l'unanimité par les membres du comité.

14 – Questions et courriers divers :

a – Suite à la proposition et acceptation de faire une réunion de comité décentralisée en Normandie, avant la NE, le WE des 16 et 17/04/2022 est envisagé.

b – Un premier appel à cotisation a été fait le 15/01, suivi d'un second le 15/02 par mail.
Un troisième devra se faire fin mars et un dernier fin avril.

c – Sébastien nous informe que l'âge de confirmation des Teckels à 15 mois a, enfin, été validé par le comité de la SCC.

Il devrait être effectif à compter du 01/05/2022.

Sébastien est en attente de la notification SCC.

Fin de réunion : 22H30.

Le secrétaire,

J. Tedesco

Le Président du CAT,

S. Jacops

Nouvelles coordonnées // Tel : 07.57.47.81.21 // Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser
à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU